

---

**Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement**

---

Séance ordinaire du lundi 12 février 2024

Résolution: CA24 22 0020

---

**Résolution en soutien au Canal de Lachine 4.0 pour la revitalisation du corridor industriel reliant les arrondissements de Lachine, de LaSalle et du Sud-Ouest**

Considérant que Canal de Lachine 4.0 est un projet phare de développement local dans le Grand Sud-Ouest visant à revitaliser et à exploiter tout le potentiel de ce territoire stratégique;

Considérant que cette vision est le fruit d'une collaboration entre plusieurs partenaires, soit la Ville de Montréal, les arrondissements de Lachine, de LaSalle et du Sud-Ouest, de même que les acteurs clés du secteur que sont PME MTL Grand Sud-Ouest, PME MTL Ouest-de-l'Île ainsi que Parcs Canada;

Considérant que ces six partenaires animés par un fort engagement envers le développement socio-économique et le rayonnement du Canal de Lachine 4.0 ont forgé une vision d'avenir novatrice pour le territoire;

Considérant que l'objectif est d'y aménager une zone urbaine industrielle conçue comme un secteur où la mobilité durable, les espaces de détente et les commerces de proximité seront pleinement intégrés dans une logique de connectivité;

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Tan Shan Li, Anne-Marie Sigouin, Craig Sauvé et Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

De rappeler l'engagement des membres du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest à la concrétisation de la vision du Canal de Lachine 4.0 à travers une collaboration étroite avec les différents acteurs du projet, démontrant ainsi un engagement concret envers la réussite du projet;

D'affirmer la volonté du conseil d'arrondissement d'intégrer activement la planification du Canal de Lachine 4.0 dans ses décisions liées à la réglementation et aux plans d'immobilisation et d'aménagement, reconnaissant ainsi l'importance stratégique de ce projet pour la revitalisation et le développement économique du territoire;

De prendre en considération les orientations communes définies dans le cadre du Canal de Lachine 4.0 dans la planification urbaine et dans les résolutions du conseil d'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.10

Benoit DORAIS

Maire d'arrondissement

Sylvie PARENT

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 14 février 2024